

12340/15

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 septembre 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 septembre 2015

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination de cinq membres espagnols et de cinq suppléants espagnols du Comité des régions

E 10561



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 24 septembre 2015
(OR. en)

12340/15

CDR 88

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de cinq membres espagnols
et de cinq suppléants espagnols du Comité des régions

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination de cinq membres espagnols et de cinq suppléants espagnols du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu les propositions du gouvernement espagnol,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 26 janvier, le 5 février et le 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116, (UE) 2015/190 et (UE) 2015/994 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020¹.
- (2) Cinq sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M^{me} Rita BARBERÁ NOLLA, M^{me} Yolanda BARCINA ANGULO, M^{me} María Dolores de COSPEDAL GARCÍA, M. Ignacio GONZÁLEZ GONZÁLEZ et M. José Antonio MONAGO TERRAZA,
- (3) Cinq sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Enrique BARRASA SÁNCHEZ, M. Borja COROMINAS FISAS, M^{me} Teresa GIMÉNEZ DELGADO DE TORRES, M^{me} María Victoria PALAU TÁRREGA et M. Juan Luis SÁNCHEZ DE MUNIÁIN LACASA,

¹ JO L 20 du 27.1.2015, p. 42, JO L 31 du 7.2.2015, p. 25 et JO L 159 du 25.6.2015, p. 70.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

- D.^a Miren UXUE BARCOS BERRUEZO, *Presidenta de la Comunidad Foral de Navarra*
- D.^a Cristina CIFUENTES CUENCAS, *Presidenta de la Comunidad de Madrid*
- D. Guillermo FERNÁNDEZ VARA, *Presidente de la Junta de Extremadura*
- D. Emiliano GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ, *Presidente de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha*
- D. Ximo PUIG I FERRER, *Presidente de la Generalidad Valenciana*

Article 2

Sont nommés suppléants du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

- Dña Rosa BALAS TORRES, *Directora General de Acción Exterior de la Junta de Extremadura*
- Dña. Elena CEBRIÁN CALVO, *Consejera de Agricultura, Medio Ambiente, Cambio Climático y Desarrollo Rural de la Generalidad Valenciana*
- D. Cruz FERNÁNDEZ MARISCAL, *Director General de Relaciones Institucionales y Asuntos Europeos de la Vicepresidencia de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha*

- D.^a Yolanda IBARROLA DE LA FUENTE, *Directora General de Asuntos Europeos y Cooperación con el Estado de la Comunidad Autónoma de Madrid*
- D.^a Ana OLLO HUALDE, *Consejera de Relaciones Ciudadanas e Institucionales*

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le ...

Par le Conseil

Le président
